

DEPOT D'UNE DECLARATION DE MANIFESTATION

En application du décret-loi du 23 octobre 1935, les cortèges, défilés rassemblements de personnes et toute manifestation sur la voie publique sont soumis à l'obligation d'une déclaration préalable auprès du préfet du Puy-de-Dôme ou des sous-préfets territoriaux concernés.

En application de l'article 431-9 du code pénal, constitue le délit de manifestation illicite, puni de six mois d'emprisonnement et de 7 500 € d'amendes, le fait :

1° - d'avoir organisé sur la voie publique une manifestation n'ayant pas fait l'objet d'une déclaration préalable dans les conditions fixées par la loi ;

2° - d'avoir organisé sur la voie publique une manifestation ayant été interdite dans les conditions fixées par la loi ;

3° - d'avoir établi une déclaration incomplète ou inexacte, de nature à tromper sur l'objet ou les conditions de la manifestation projetée.

1 – Objet de la manifestation :

Rassemblement citoyen de celles et ceux qui ne veulent pas d'un aéroport à Notre-Dame-des-Landes profitant de la venue de leur Premier Ministre pour lui manifester leur opposition à ce projet.

2 – Noms, prénoms, domicile et numéro de téléphone du contact :

notredamedeslandes.comite63@gmail.com

3 – Date de la manifestation :

le lundi 17 décembre

4 – Heure et lieu du rassemblement :

Le **rendez-vous est donné à 10h Place Gaillard**, il se peut que les manifestant-e-s souhaitent aussi se réunir sur le trottoir du 92ème Régiment d'Infanterie. C'est pourquoi nous souhaitons déclarer cette éventualité de rassemblement:

Rendez-vous 10h30 rue Augier.

5 – Itinéraire du cortège :

Le seul itinéraire à signaler est éventuellement celui, **informel, entre la Place Gaillard et le 92ème R.I.**

6 – Heure et lieu de dispersion :

Après les RDV médias; durée : **3h environ.**

7 – Observations particulières :

Le comité de soutien 63 à Notre-Dame-des-Landes est un groupe informel se réunissant hebdomadairement pour partager informations et moyens de soutien. **Chaque personne répondant aux rassemblements lancés par le comité est responsable de sa personne et de ses actes**, il n'y a aucun « responsable des autres » dans ce mouvement populaire non affilié.

Le projet d'aéroport et plus généralement l'usage d'argent public à des fins privées génèrent beaucoup de frustration au près de la population française, quelque soit son appartenance politique. M. Ayrault étant estampillé « de gauche », lié au fait symbolique qu'il vient glorifier le retour de troupes militaires d'un territoire « Arabe », d'éventuels éléments d'extrême droite ultra-violents, très actifs en notre ville, pourraient être présents sur place. Le comité craint que le climat de bien-être démocratique ne soit mis à mal ce jour-ci, c'est pourquoi nous prions les Gardiens de la Paix d'être garants des valeurs républicaines de notre pays en nous encadrant avec bienveillance lors de ce rassemblement.